

LE PRESIDENT.

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences Humaines et Sociales** » mention « **Histoire de l'Art** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

MASTER 1
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Aziza Gril-Mariotte Suppléant(e) : Mireille Nys, Nathalie Bertrand, Pierre Pinchon Liste des membres : <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Aziza Gril-Mariotte / Magali Theron - Mireille Nys / - Pierre Pinchon/Nathalie Bertrand <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> Liste des membres :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Aziza Gril-Mariotte Suppléant(e) : Mireille Nys, Nathalie Bertrand, Magali Theron, Pierre Pichon Liste des membres : <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Aziza Gril-Mariotte / Magali Theron - Mireille Nys / Magali Theron - Pierre Pinchon/Nathalie Bertrand <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> Liste des membres :

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type (*histoire de l'art moderne et contemporain*)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Aziza Gril-Mariotte

Suppléant(e) : Mireille Nys, Nathalie Bertrand, Magali Theron, Pierre Pinchon

Liste des membres :

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Aziza Gril-Mariotte / Magali Theron

- Mireille Nys / Magali Theron

- Pierre Pinchon/Nathalie Bertrand

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours-type (*Métiers du Patrimoine*)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Mireille NYS

Suppléant(e) : Andreas Hartmann-Virnich, Magali Théron, Aziza Gril-Mariotte

Liste des membres :

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Daniel Hechinger/ Aziza Gril-Mariotte

- Andreas Hartmann-Virnich/ Nathalie Bertrand

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Magali Théron

Article 2 : Le Doyen de l'**UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines** et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 31 octobre 2023

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH

